



Délibération n° 2020-12-12-02
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Syndical du 12 décembre
2020

Objet : Décision
modificative n°3 – DM3 -
2020

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
02 décembre 20

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 96
Pouvoir : 8
Votants : 106

Pour : 87
Abstention : 2 –
BAULAND Gisèle,
SANCHEZ Nicolas
Non pris part au vote :
17 - BELGARDE Joseph,
BESSEYRE Fabien,
CHABRILLAT Rémi,
COMBES Didier, DUCOING
Guy, FONTENILLE Jean,
GAAG Dominique,
GUELON René, MARLET
Pierre, MALAYRAT Jean-
Pierre (titulaire EU)
MALAYRAT Jean-Pierre
(titulaire CAM), MEALLET
Roger Jean, PEYRARD
Nicolas, PRADIER Eric,

L'an deux-mille-vingt, le douze décembre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux du SIEG TE63 – 36 rue de Sarliève à Cournon d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires : AMBLARD Patrick, ANDRE Jean-Luc, ARCHENY Danièle, AUBRY Jacques, BANNIER Dominique, BAULAND Gisèle, BELGARDE Joseph, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, BRUSTEL Jean-Marc, CHABRILLAT Rémi, CHANSARD Gérard, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COMBES Didier, COMPTE Serge, COUDUN Laurent, COUPAS Rémi, DAUPHIN Serge, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEROSSIS David (titulaire SIE Thiers), DEROSSIS David (titulaire EPCI), DEVERNOIS Marc-Antoine, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, EGLI Eric, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FONTENILLE Jean, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GARCIA Yannick, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Stéphane, HACHEMI-LANSON Nouredine, HAUTEVILLE Cyril, JARLIER Dominique, JEROME Christian, JOURDY Isabelle, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEOTY Daniel, LEVI ALVARES Luc, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire EU), MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire CAM), MARQUES Antonio, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, MERCERON Jean-Luc, MIZOULE Lucie, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PINTE Emmanuel, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROCHE Alain, ROGER Christine, SABLONIERE Didier, SANCHEZ Claude-Emmanuel, SAUX Marion, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe THEVENET Emilie, TOURLONIAS Vincent,



ROBIN Christian,
SANCHEZ Claude-
Emmanuel, THEVENET
Emilie



VALLEIX Philippe, VIAL Christophe, VILLEBRUN Bernard,
WATERLOT Philippe

Suppléants ayant pouvoir :

GAAG Dominique (pour AMEIL Pascale), ZIMNIAK Didier (pour BARRASSON Bernard), PEYRARD Nicolas (pour BOYER Michel), MARLET Pierre (pour CONSTANTIN François), TARDIVEL Ghislain (pour FANJUL José), CIOLI Yves (pour MERABET Chakir), RATIGNET Benoit (pour METZGER Pierre), ECK Steeve (pour SANCHEZ Nicolas)

Pouvoirs : BARGEON Marcel à PERCHE Serge, BONNEFONT Philippe à RAY Raïssa, CHALUS Jean-Baptiste à GUILLAUME Stéphane, CLEMENT Jean-Marie à GOUTTEBEL Sébastien, DOMINGO Marcel à COUPAS Rémi, LECHEVALLIER Christine à DURANTIN Christian, MASSON Adrien à CHANSARD Gérard, PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi.

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

DÉCISION MODIFICATIVE n° 3 - 2020

RAPPORT DU PRESIDENT

La présente **Décision Modificative s'établit à 320 500 €** répartis pour :

+ 320 500,00 € en section d'investissement

Suite à l'avenant n°1 à la convention de mandat 2020 (3 100 000 €) et l'avenant n°3 à la convention de mandat 2019 (55 000 €) votés lors du Comité Syndical du 31 octobre dernier, il convient d'établir la DM n°3 2020 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Rappel Voté BP 2020+DM1+DM2	Proposition DM3 2020	TOTAL
Mouvements réels	55 172 370,77	320 500,00	55 492 870,77
Mouvements d'ordre	2 312 300,00	0,00	2 312 300,00
Résultat reporté	3 280 542,60		3 280 542,60
Total DEPENSES	60 765 213,37	320 500,00	61 085 713,37

Mouvements réels	49 971 823,37	320 500,00	50 292 323,37
Mouvements d'ordre	10 793 390,00		10 793 390,00
Total RECETTES	60 765 213,37	320 500,00	61 085 713,37



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles augmentent de 320 500,00 € (paiement de 10% des avenants aux conventions 2019 et 2020 + complément pour équilibrer).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement augmentent de 320 500 € par la régularisation des encaissements de subventions et du montant prévu sur retour d'avance sur la convention 2019.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Rappel Voté BP 2020+DM1+DM2	Proposition DM3 2020	TOTAL
Mouvements réels	7 924 976,62		7 924 976,62
Mouvements d'ordre	10 555 443,00		10 555 443,00
Résultat reporté			
Total DEPENSES	18 480 419,62	0,00	18 480 419,62

Mouvements réels	15 808 690,00		15 808 690,00
Résultat reporté	2 671 729,62		2 671 729,62
Total RECETTES	18 480 419,62	0,00	18 480 419,62

Aucune modification sur la section de fonctionnement.

CONCLUSION

Toutes prévisions cumulées, le budget 2020 s'établit à ce jour à 79 566 132,99 €, dont 61 085 713,37€ en section d'investissement et 18 480 419,62 € en section de fonctionnement.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve la DM 3 -2020 telle que présentée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Sébastien GOUTTEBEL



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 16 décembre 2020 et de la publication le 16 décembre 2020.